



Lettre ouverte au Président de la Chambre d'Agriculture de l'Indre et au Préfet

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président,

Alors que l'attention de la population est focalisée sur la lutte contre la pandémie de Covid-19, alors qu'une partie de cette population n'a d'autre souci que de se battre sans relâche au quotidien en courant des risques considérables pour leur propre santé afin de soigner les personnes malades ou assurer le fonctionnement nécessaire à la survie de tous, nous sommes extrêmement choqués que vous profitiez de la crise sanitaire actuelle pour tenter d'imposer la réduction des limites d'épandage des pesticides.

En catimini, avec un simple avis paru discrètement dans la presse et sans renfort de publicité vous avez mis en place une pseudo concertation publique sur un projet de Charte d'engagements pour réduire les distances d'épandage des pesticides jusqu'à 3m des habitations. C'est bien en-deçà de ce que la Loi qui pourtant n'est pas défavorable aux agriculteurs utilisateurs de pesticides, prévoit.

Croyez vous que ce moment soit bien choisi et réponde à un besoin impérieux pour lancer cette concertation alors que la population n'a d'autre souci que sa survie au quotidien ?

Quelle confiance pouvons nous faire à une Charte rédigée unilatéralement par la Chambre d'Agriculture sans aucun échange ni aucune discussion avec quiconque, élus ou associations ?

Quelle confiance pouvons nous faire sur le respect de ces engagements alors que les engagements des Plans Ecophyto successifs n'ont pas été tenus et que nous pouvons constater quotidiennement que les engagements pris dans le cadre de la PAC comme le non arrachage des haies ne le sont pas non plus ?

Quelle confiance pouvons nous faire sur le respect de ces engagements alors qu'aucun contrôle n'est prévu ni possible dans cette période où les services de police administrative de l'Etat ont d'autres priorités ?

Nous trouvons totalement indécent que vous profitiez d'une situation dans laquelle aucune voix contraire ne peut s'organiser et se manifester et que l'attention du public est ailleurs pour faire passer une mesure à laquelle, vous le savez bien, une très grande partie de la population est hostile.

En conséquence nous vous demandons de faire preuve de respect envers la population de l'Indre en abandonnant immédiatement ce projet de Charte et cette pseudo concertation publique.

Châteauroux le 14 avril 2020

Jacques LUCBERT

Président d'Indre Nature